



*Empowered lives.
Resilient nations.*

Programme des Nations Unies pour le Développement Document de Projet

Titre du Projet :

Soutenir et renforcer la surveillance médicale sous régionale post-Ebola et les Initiatives de relèvement socioéconomique en Afrique de l'Ouest

Titre du Projet : *Soutenir et renforcer la surveillance médicale sous régionale post-Ebola et les Initiatives de relèvement socioéconomique en Afrique de l'Ouest*

Résultat(s) attendu(s) du Plan stratégique :

Résultat 6 : *Assurer un relèvement rapide et un prompt retour au développement durable après les conflits et les catastrophes*

Entité d'exécution : PNUD (CSR, Bureau de liaison de Dakar, MRU et Bureaux pays du PNUD)

Organismes/Partenaires de réalisation : Institutions régionales (CEDEAO/OOAS, MRU), NMIMR, OSC et Gouvernements

Narratif

Le présent projet appuiera les quatre pays touchés par Ebola, aux niveaux régional, national et infranational / base dans les zones transfrontalières et répondra aux besoins urgents en matière de gouvernance de la santé, économique et sociale, et de consolidation de la paix et des secteurs de la sécurité. Le projet renforcera la cohérence et la coordination entre les bureaux de pays du PNUD sur les initiatives de relèvement et de résilience transfrontalières pour aider les communautés frontalières à mieux répondre aux catastrophes/épidémies. Il vise par conséquent à renforcer :

- i) Les capacités opérationnelles des institutions régionales
- ii) Les interventions, mécanismes et politiques régionaux d'alerte précoce
- iii) La gouvernance locale dans les zones transfrontalières
- iv) Les capacités des autorités, des communautés et des organisations de la société civile locales pour la création d'opportunités économiques et la promotion du développement local.
- v) La cohésion sociale, le dialogue et la consolidation de la paix dans les zones transfrontalières.

Il sera tenu compte de l'impact de la maladie à virus Ebola (MVE) sur les pays touchés et de la nécessité de réponses régionales actives. Les femmes et les jeunes ont été touchés de manière disproportionnée par la détérioration de la situation dans les zones frontalières et joueront un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ce projet. Ce dernier s'appuiera sur les initiatives en cours et encouragera l'établissement de partenariats solides avec d'autres organismes des Nations Unies intervenant dans les zones frontalières.

Durée du Projet : **1 an**
OS/OG Produits : **6.1. ; 6.2.**
Atlas Award ID: **A déterminer**
Date de début : **Mars 2016**
Date de fin : **Mars 2017**
Arrangements de Gestion : **Exécution directe**

Budget Total approuvé	4 500 000 USD
Budget alloué	
• Ordinaire	_____
• Autre	
○ CPR TTF	500 000 USD
○ Donateur	_____
○ Donateur	_____
○ Gouvernement	_____
Budget non financé :	_____
Contributions en nature	_____

Approuvé par (PNUD) :

Approuvé par (Gouvernement du Japon) :

TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE LA SITUATION -----	4
1.1. Contexte-----	4
1.2. Justification -----	5
DEUXIEME PARTIE : OBJECTIFS STRATEGIQUES -----	6
2.1. Objectif général -----	6
2.1.1. Objectifs spécifiques-----	6
2.2. Théorie du Changement -----	6
2.3. Stratégie et Approche -----	7
2.3.1. Mécanismes et Instruments de financement -----	8
2.3.2. Produits et Résultats escomptés-----	8
TROISEME PARTIE : STRUCTURE DE GESTION ET DE COORDINATION -----	12
3.1. Structure de Coordination du Projet -----	12
QUATRIEME PARTIE : CADRE DE RESULTATS ET RESSOURCES -----	13
4.1. Plan de travail annuel (<i>Annexe</i>)	
CINQUIEME PARTIE : RESUME DU BUDGET ET DES COMPOSANTES DU PROJET -----	25
SIXIEME PARTIE : MODALITES DE GESTION -----	26
6.1.Modalité d'exécution -----	26
6.2. Rapports, Suivi et Evaluation -----	27
6.3. Contexte juridique -----	28

1.1. Contexte

La maladie à virus Ebola (MVE) a été un phénomène tout à fait nouveau en Afrique de l'Ouest et elle a fait peser un lourd fardeau sur les trois pays les plus touchés (Guinée, Liberia et Sierra Leone) depuis son apparition en 2014. Ces trois pays appartiennent à la zone géographique de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et sont également membres de l'Union du fleuve Mano (UFM) qui regroupe quatre pays, à savoir la Guinée, le Liberia, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire¹.

A ce jour, la situation concernant la maladie s'est presque stabilisée, mais elle n'est pas encore complètement éradiquée dans ces pays. Les agences de l'ONU continuent d'apporter le soutien et l'assistance requis pour enrayer la propagation de l'épidémie. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Il est impératif de renforcer et d'accélérer les initiatives et les interventions de relèvement dans les zones frontalières pour s'attaquer à d'importants défis de relèvement auxquels moins d'attention a été portée jusqu'ici.

D'après les chiffres de l'OMS du 6 décembre, 2015, il y a eu un total de 3 801 cas confirmés, probables et suspects d'Ebola et 2 536 décès en Guinée, 10 675 cas et 4 809 décès au Libéria et 14 122 cas et 3 955 décès en Sierra Leone. (*Rapport de situation sur la maladie à virus Ebola, OMS, données au 6 décembre, 2015*). Même si aucun cas n'y a été enregistré à ce jour, la Côte d'Ivoire qui partage une frontière avec le Libéria et la Guinée n'est pas à l'abri d'une apparition éventuelle de l'épidémie sur son territoire. Cette situation démontre la nécessité d'accroître le soutien régional aux communautés frontalières vulnérables et fragiles et d'éviter la propagation de la maladie à virus Ebola au-delà des frontières.

Il est bien établi que l'impact socioéconomique de l'épidémie d'Ebola sur les trois pays d'Afrique de l'Ouest, voir sur la région, est énorme. L'épidémie d'Ebola a inversé les impressionnantes performances socioéconomiques enregistrées par ces pays au cours des 10 dernières années. Comme souligné dans le Rapport d'évaluation du relèvement après l'Ebola de janvier 2015, « l'épidémie d'Ebola a durement touché les vies humaines, les moyens de subsistance et la cohésion sociale, la santé, les économies de la sous région ouest-africaine, en général, et les trois pays en particulier, constituant ainsi des menaces humanitaires, mais également pour la paix et la sécurité. Beaucoup de personnes ont perdu leur emploi, et les activités agricoles ont été abandonnées dans les zones rurales les plus durement touchées. Les moyens de subsistance des ménages et des communautés se sont détériorés. L'éducation d'environ 5 millions d'enfants et de jeunes a connu du recul, vu que les écoles ont fermé au plus fort de l'épidémie. La maladie à virus Ebola a mis à rude épreuve les finances publiques. En effet, les dépenses additionnelles consenties pour faire face à la crise Ebola dans le contexte d'une baisse drastique des recettes intérieures ont accru les déficits nationaux des différents pays ».²

D'autres rapports et analyses ont souligné que l'épidémie a également perturbé les progrès accomplis vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), réduisant ainsi la capacité des gouvernements des trois pays à lever les impôts, à investir dans les infrastructures et les services sociaux et à améliorer les conditions de vie de leurs citoyens. « *D'énormes pertes ont été subies par les pays touchés par l'épidémie d'Ebola en termes de croissance économique (...) à moyen terme (2014-2017), les gains réalisés sur le plan de la croissance économique au cours de la dernière décennie semblent avoir été inversés. Cette*

¹ Ces trois pays partagent des frontières et des liens culturels. Leur population totale est estimée à 45 millions d'habitants dont plus de 2,2 millions (5%) sont classés comme des populations mobiles, traversant régulièrement les frontières pour des raisons culturelles et socioéconomiques

² The Ebola Response Assessment (ERA) Report: "Recovering from the Ebola Crisis" [Se remettre de la crise d'Ebola]" (Janvier 2015)

perte varie d'une moyenne annuelle de 4,9%, dans le scénario « faible Ebola » à 9,6%, dans le scénario « fort Ebola », pour la Guinée ; 13,7 à 18,7% pour le Liberia ; 6,0 à 8,0 % pour la Sierra Leone. La perte réelle du PIB en cas d'Ebola faible est plus élevée en Sierra Leone (219 millions USD), suivie du Libéria (188 millions USD) et de la Guinée (184 millions USD). Pour le scénario « fort Ebola », la perte varie de 315 millions USD (Guinée) à 245 millions USD (Liberia), alors que la Sierra Leone pourrait perdre en moyenne jusqu'à 7,1 % de son PIB par an entre 2014 et 2017. La perte de revenu par habitant est plus élevée au Libéria.³ »

L'ampleur de l'épidémie d'Ebola est sans précédent. Les systèmes de santé et infrastructures sociales et économiques qui sont déjà faibles dans les trois pays concernés n'étaient pas en mesure de supporter l'impact lourd de l'épidémie d'Ebola et donc incapables d'aider les populations comme il faut et de répondre à leurs besoins urgents. Cette situation a aggravé l'état sanitaire déjà précaire des populations, la pauvreté omniprésente et porté un coup dur à la riposte nationale au VIH / SIDA, à la fièvre de Lassa, au paludisme et au choléra. L'épidémie a durement affecté les infrastructures de prestation de services et les capacités des pays touchés, en particulier dans les secteurs sociaux et de la santé. L'insuffisance des capacités techniques de réponse, associée à la faiblesse des mécanismes de prestation de services au niveau local, a ralenti la prise en charge de l'épidémie et la riposte à celle-ci. L'absence de coordination entre les pays touchés a également accéléré la propagation de la maladie au-delà des frontières.

La riposte à l'épidémie d'Ebola a été lente et rendue particulièrement difficile du fait de plusieurs facteurs, au premier rang desquels, ceux mentionnés ci-dessus, en l'occurrence la faiblesse des systèmes de soins de santé des pays touchés. Les hôpitaux et les cliniques n'étaient pas suffisamment équipés et préparés pour gérer des urgences sanitaires de cette nature et d'une ampleur que la sous région n'a jamais connue auparavant. Etant donné que les communautés n'étaient suffisamment sensibilisées à la maladie à virus Ebola, notamment en ce qui concerne sa transmission, les communautés ne suivaient pas les directives de prévention telles que les bonnes pratiques d'hygiène. Par exemple, la persistance de certaines pratiques socioculturelles, notamment celles liées aux rites funéraires, associé à la méfiance du gouvernement et à son refus d'accepter la présence de la maladie au Libéria au début, (ce qui soulève des questions de gouvernance et de responsabilité), sont quelques-unes des principales raisons pour lesquelles la maladie à fièvre Ebola s'est propagée si vite dans les pays épencentres de la maladie. Tous ces facteurs ont considérablement ralenti les efforts visant à contrôler et à contenir la maladie, aux fins « d'amener à zéro » le nombre de nouveaux cas.

1.2. Justification du Projet

La présente proposition vise à apporter une assistance technique et un appui aux trois pays touchés par Ebola plus la Côte d'Ivoire aux plans sous régional, national et local. Elle aidera les pays à répondre aux besoins urgents de relèvement dans les domaines sanitaire, économique et social, de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix dans les zones frontalières communes. Beaucoup d'efforts ont déjà été consentis au niveau national, mais l'aide fournie aux communautés vivant dans les zones frontalières a été moindre. Le projet contribuera également à renforcer la cohérence et la coordination dans les initiatives de relèvement et de résilience dans les zones transfrontalières.

Le soutien prévu cadre parfaitement avec le Plan d'action de Yokohama 2013-2017 , l'accent étant mis sur le commerce et l'intégration régionale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la réduction des catastrophes et des risques. Les interventions prévues dans le cadre de ce projet sont liées au Plan stratégique du PNUD 2014-2017, au Programme

³*"The Socio-Economic Impact of Ebola Virus Disease in West African Countries"* (L'impact socioéconomique de la maladie à virus Ebola dans les pays de l'Afrique de l'Ouest) : Rapport de l'Equipe des Directeurs régionaux de l'ONU (Mars 2015).

régional pour l'Afrique ; au partenariat entre le PNUD et l'UA et les CER ; et aux accords conclus par le PNUD avec d'autres organisations régionales et partenaires au développement participant aux efforts de relèvement après Ebola.

Il est également nécessaire de renforcer les efforts aux plans sous régional, régional et continental concernant les initiatives de relèvement menées par les institutions africaines spécialisées pour soutenir leurs programmes, politiques, outils et mécanismes, ainsi que les stratégies en place ou mises en œuvre pour répondre à l'épidémie. L'objectif sera de créer un environnement propice à des interventions coordonnées, cohérentes et ciblées avec les gouvernements, les acteurs locaux, nationaux et les communautés frontalières des trois pays concernés (Guinée, Libéria et Sierra Leone) et de la Côte d'Ivoire.

Le PNUD, en tant qu'agence des Nations Unies chef de file en matière de relèvement, a été à l'avant-garde des interventions d'urgence et des initiatives visant à lutter contre l'Ebola, travaillant avec les gouvernements, les partenaires locaux, nationaux, régionaux internationaux, et à travers le système des Nations Unies, pour changer l'orientation de la riposte à la crise, promouvant la résilience en s'attaquant à la situation humanitaire précaire tout en intégrant les aspects de développement, de manière coordonnée, à travers des actions durables menées à l'échelle nationale et régionale.

DEUXIEME PARTIE : OBJECTIFS STRATEGIQUES

2.1. Objectif global

Le projet vise à promouvoir un relèvement socioéconomique rapide, la résilience et la restauration des moyens de subsistance et à soutenir les plans d'action, ainsi que les stratégies de relèvement après Ebola existants, développés par les partenaires nationaux et régionaux. Dans le même temps, le projet vise aussi à renforcer l'intégration régionale et la coopération entre les pays et les institutions régionales en Afrique de l'Ouest pour développer leurs capacités à mieux résister aux crises à l'avenir.

2.1.2. Objectifs spécifiques

1. Améliorer les capacités opérationnelles des institutions régionales et des institutions spécialisées⁴ ; dans la mise en œuvre des plans d'action, des stratégies et des politiques, et appuyer la coordination, la communication, la sensibilisation, ainsi que les campagnes de sensibilisation, et la base de données des experts pour les interventions de relèvement après Ebola.
2. Soutenir les systèmes d'alerte précoce et réaction rapide au niveau régional, les mécanismes de suivi et d'évaluation ; les outils de cartographie de la vulnérabilité et de mesure de la résilience pour les communautés frontalières, le renforcement des capacités des experts médicaux, des scientifiques et des travailleurs de la santé avant leur déploiement dans les pays touchés par Ebola.
3. Appuyer la réhabilitation et l'équipement des infrastructures locales, décentralisées et communautaires pour l'amélioration de l'accès aux services de base ; soutenir les autorités locales, la société civile et les organisations communautaires ; promouvoir les initiatives d'entrepreneuriat et de micro-finance favorables aux possibilités économiques et au développement local, en particulier pour les femmes et les jeunes.

⁴ Notamment la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), l'Union du fleuve Mano (UFM) et le Noguchi Memorial Institute for Medical Research (NMIMR)

4. Soutenir la promotion du dialogue entre les gouvernements, les autorités locales et les communautés locales, afin de renforcer la confiance entre les communautés frontalières pour favoriser la cohésion sociale et la cohabitation.

2.2. Théorie du changement

Si les interventions prévues aux niveaux régional, national et local sont effectivement mises en œuvre, cet appui fournira l'élan nécessaire au développement socioéconomique et de moyens de subsistance durables pour les communautés frontalières et transfrontalières. En outre, l'intégration des économies locales dans les économies internes et transfrontalières des plus grandes villes (par exemple, Gbarnga et Monrovia dans le cas du Libéria) sera renforcée. Étroitement liée à cela est l'éternelle question de l'accessibilité physique (routes et transport) qui devrait être examinée de façon critique et prise en charge. La dépendance excessive de l'économie de ces communautés / comtés frontaliers à l'égard du commerce transfrontalier les rendra plus vulnérables, surtout lorsque les frontières sont fermées pour une raison ou une autre.

Par ailleurs, les institutions régionales et sous régionales verront leurs capacités opérationnelles renforcées et vont créer de solides réseaux avec d'autres institutions de recherche médicale, et seront en mesure d'accroître leur assistance aux pays touchés par Ebola, et aux pays de la CEDEAO en général.

Par conséquent, le projet contribuera de manière significative à :

- Renforcer les capacités humaines et opérationnelles des institutions régionales en charge de la santé et d'autres services destinés à prévenir et à gérer la maladie à virus Ebola et d'autres maladies ;
- Répondre aux besoins institutionnels et en matière de capacités des pays et zones concernés eu égard à la santé et à d'autres services destinés à prévenir et à gérer la MVE.
- Améliorer la coordination des réponses en cas d'épidémie. Cela inclut le développement de systèmes d'alerte précoce et de matériel d'éducation, d'information et de communication approprié sur Ebola, pour la consommation populaire, surtout aux niveaux régional et national. Cela contribuera, dans une large mesure, à assurer l'autonomisation des institutions régionales et des pays.
- Offrir des possibilités d'autonomisation économique en particulier pour les femmes et les jeunes touchés ;
- Restaurer la confiance entre les gouvernements et les communautés frontalières.

2.3. Stratégie et Approche

Le projet est basé sur l'approche de la Stratégie de relèvement post-Ebola du PNUD en appui aux plans nationaux de relèvement post-Ebola des pays touchés, mais également aux plans d'action et stratégies, politiques, outils et mécanismes régionaux et sous régionaux connexes. Les interventions prévues sont liées au Plan stratégique du PNUD 2014-17, au Programme régional pour l'Afrique ; au partenariat entre le PNUD et l'UA et les CER ; et aux accords conclus par le PNUD avec d'autres organisations régionales et les partenaires au développement participant aux efforts de relèvement après Ebola.

Le projet combine des composantes transversales et intégrées pour le renforcement des capacités institutionnelles, le renforcement de la coordination, l'élaboration de politiques, d'outils et de plaidoyer au profit des institutions régionales, avec des avantages concrets pour les populations touchées dans les zones frontalières à travers la mise en œuvre de diverses initiatives axées sur le développement des économies et des moyens de

subsistance locaux. Le financement du projet renforcera et complétera les initiatives déjà en cours et intensifiera les interventions à divers niveaux, local, national et régional.

Au niveau local, la société civile, les organisations communautaires, les dirigeants locaux et autres acteurs des communautés vivant dans les zones transfrontalières seront soutenus en particulier dans leur rôle participatif pour développer une cartographie de la vulnérabilité et identifier les bénéficiaires dans leurs communautés pour la mise en œuvre des activités de relèvement, de prévention des conflits et de cohésion sociale à des fins d'appropriation. Cela comprendra la formation d'équipes d'intervention communautaires. Ces domaines d'intervention seront mis en œuvre en même temps pour garantir un impact maximal. Les activités seront menées conjointement (si possible) et en synergie avec d'autres agences de l'ONU participant aux efforts de relèvement post-Ebola dans les zones frontalières en vue d'accroître l'impact des actions de relèvement. De plus, le projet adoptera une variante de *l'approche à trois volets* élaborée dans le cadre de la Politique des Nations Unies pour la création d'emplois, de revenus, et la réintégration dans les situations post-conflit.⁵

A l'échelle régionale, le projet entend établir un partenariat stratégique entre les institutions continentales, régionales et sous-régionales. A cet égard, les institutions ouest-africaines spécialisées (CEDEAO / OOAS) travailleront de concert avec le Noguchi Memorial Institute for Medical Research (NMIMR⁶) sur plusieurs initiatives de surveillance médicale. Les activités de surveillance médicale au niveau régional seront essentiellement axées sur le renforcement des capacités, le suivi et l'évaluation, la coordination, le développement de capacités institutionnelles, l'élaboration ou le renforcement d'outils, de mécanismes et de politiques d'alerte précoce.

Ce faisant, les institutions régionales apporteront, entre autres, l'assistance suivante (non exhaustive) : le projet liera également ses interventions avec la mise en œuvre de la Nouvelle Donne et mobilisera des ressources supplémentaires par ce canal. Les trois pays touchés par Ebola sont signataires de la Nouvelle Donne et ont entamé des processus d'évaluation de leurs vulnérabilités et d'élaboration d'un Cadre de responsabilité mutuelle en collaboration avec les partenaires au développement.

2.3.1. Mécanismes et Instruments de financement

Les mécanismes et instruments de financement des activités reflètent les types de soutien qui seront recherchés et fournis :

- Les fonds du projet seront affectés aux quatre (4) Bureaux pays du PNUD (Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia et Sierra Leone) pour la mise en œuvre des activités transfrontalières prévues au titre des **produits 3, 4 et 5**.
- Le PNUD soutiendra directement (Exécution directe) les partenaires régionaux sur la base des plans de travail convenus aux fins de la réalisation des activités envisagées (**produits 1 et 2**).
- Les fonds destinés au **produit 6** seront gérés par le Centre régional de service pour l'Afrique à travers son Bureau de liaison de Dakar et serviront à financer la prestation d'expertise technique à l'échelle régionale et au profit des quatre Bureau pays du PNUD.

⁵ Note d'orientation opérationnelle de l'ONU : Création d'emplois, de revenus et réintégration dans les situations post-conflit, novembre 2009.

⁶ Le Noguchi Memorial Institute for Medical Research (NMIMR), créé en 1979 en tant qu'institut semi-autonome de l'Université, est la principale structure de recherche biomédicale au Ghana. L'institut mène des activités de recherche sur les priorités nationales en matière de santé et est engagées dans la formation de scientifiques dans le domaine biomédical (voir lien ci-après pour de plus amples informations: <http://noguchimederes.org/index.php/about-us/govern>).

2.3.2. Produits et résultats attendus

La réalisation réussie des produits énumérés ci-dessous dépend de l'engagement et des contributions des partenaires d'exécution locaux, nationaux et régionaux concernés, mais également des bénéficiaires directs. Le projet va durer un an et comprend les principaux produits ci-après :

Produit 1 : Capacités opérationnelles renforcées des institutions régionales

Ce produit cherche à renforcer les systèmes de gestion et la coordination entre les institutions régionales d'une part, et entre les institutions régionales et les gouvernements, et d'autres acteurs internationaux, d'autre part. Il appuiera les capacités techniques des institutions régionales et pays cibles en suivi des interventions, gestion de l'information, y compris le SIG et dans la tenue de la base de données des experts. Par ailleurs, il aidera les pays à élaborer du matériel éducatif et à entreprendre des campagnes d'éducation sur la MVE et d'autres urgences sanitaires dans les communautés, mais également à développer des réseaux et des plates-formes régionaux de plaidoyer et de partage de meilleures pratiques dans le cadre du CDC régional.

Produit 2 : Renforcement des politiques, mécanismes et systèmes d'alerte précoce

Ce produit soutiendra les mécanismes et les politiques régionaux et sous-régionaux d'alerte précoce et de réaction rapide. Il vise à renforcer la cartographie de la vulnérabilité dans les pays, y compris les zones transfrontalières pour orienter le soutien destiné aux pays touchés par Ebola, et à fournir une assistance appropriée aux communautés frontalières et transfrontalières dans le besoin. Il permettra également de fournir les capacités nécessaires, par la formation ou des ateliers, pour le personnel que l'on peut déployer rapidement au sein d'équipes multidisciplinaires nationales, ainsi que le personnel qui travaillera dans les Centres de surveillance épidémiologique (CSE) des districts.

Produit 3 : Renforcement de la Gouvernance locale dans les zones transfrontalières

Ce produit soutiendra la réhabilitation des infrastructures administratives locales, y compris les structures décentralisées et locales pour améliorer les mécanismes de sensibilisation et d'intervention à tous les niveaux et pour renforcer la résilience face aux catastrophes futures.

Le PNUD, à travers ses bureaux de pays, fournira un appui technique pour renforcer l'architecture de la gouvernance locale et les initiatives connexes en cours dans les 3 pays touchés, ainsi qu'en Côte d'Ivoire. A moyen terme, cet appui aux gouvernements et aux communautés devrait faciliter la prestation locale de services essentiels pour prévenir/réduire au minimum les conséquences des épidémies et des chocs sanitaires futurs. Au niveau régional, des entités telles que l'Union du Fleuve Mano, bénéficieront d'un soutien similaire pour leur permettre de prendre en charge les questions locales/transfrontalières connexes. Certains des comtés cibles du projet au Libéria incluent Grand Cape Mount, Lofa, Nimba et Grand Gedeh. Ces derniers faisaient partie des comtés les plus durement touchés par Ebola. Alors que Grand Cape Mount et Lofa partagent des frontières avec la Sierra Leone, Nimba et Grand Gedeh sont limitrophes de la Côte-d'Ivoire.

A cette fin, le projet travaillera avec les acteurs nationaux et locaux impliqués dans l'élaboration des politiques et le développement institutionnel ciblant le niveau local et les zones frontalières. Les enseignements tirés de la mise en œuvre de cette phase du projet pourraient être reproduits dans d'autres endroits non touchés par le virus Ebola, afin d'améliorer leur état de préparation aux catastrophes.

Le projet appuiera les réseaux des ministères de l'Action sociale et de la Santé développés respectivement pendant la crise de l'Ebola pour soutenir les orphelins et les veuves et pour le suivi des survivants. Ces réseaux se sont avérés être un moyen efficace de création de lien entre la population et les gouvernements et doivent être renforcés (les structures des ministères décentralisés, notamment en Guinée Forestière et Forecariah sont mieux équipées) et interconnectées (au niveau national) afin d'identifier le plus tôt possible les

épidémies dans la communauté. La présence du gouvernement au niveau communautaire par l'entremise des agents sociaux et des travailleurs de la santé contribuera à rétablir la confiance dans le système de santé guinéen, mais également en Sierra Leone et au Libéria.

Produit 4 : Renforcement des capacités des autorités locales, des communautés et de la société civile pour les possibilités économiques et la promotion du développement local dans les zones transfrontalières

Ce produit soutiendra l'amélioration des conditions de vie des communautés et des groupes vulnérables dans les frontières communes des zones les plus durement touchées par Ebola à l'effet de promouvoir des possibilités de développement économique et local. Il se fondera sur les initiatives en cours et renforcera aussi les capacités des autorités, des organisations de la société civile et des acteurs communautaires locaux pour l'appropriation et la mise en œuvre des initiatives de développement. Ce produit peut être divisé en deux domaines d'interventions complémentaires :

a) Relèvement économique : cet objectif sera atteint grâce à des mesures de soutien pour la reconstitution des actifs et la production de capitaux, ainsi que des interventions visant à accroître les possibilités économiques au profit des communautés touchées à travers la promotion d'activités génératrices de revenus. Ces interventions viseront la commercialisation des produits en vue de faciliter et d'accroître les échanges de biens et services et de promouvoir l'interaction et les échanges entre les communautés frontalières. Ces initiatives seront mises en œuvre en partenariat avec le FENU.

b) Accès aux infrastructures et aux services sociaux de base : Au titre de ce produit, le projet vise à contribuer à l'amélioration de l'accès à des services sociaux essentiels autodéterminés et priorisés dans les zones frontalières communes, notamment l'eau potable, l'assainissement, l'éducation et la santé.

Accès aux infrastructures et aux services sociaux de base : il s'agit de contribuer à des activités comme (i) la réparation des pompes à eau, (ii) la vidange de nouvelles pompes, (iii) le raccordement des structures de santé au système d'adduction d'eau, (iv) la création et le soutien de comités de gestion et d'entretien, (v) la formation de réparateurs de pompes, (vi) la promotion de l'hygiène et le soutien à l'installation de systèmes d'évacuation des eaux usées, (vii) la lutte contre l'invasion des mauvaises herbes aquatiques dans les communautés, etc. Ces actions seront entreprises pour compléter et appuyer les activités menées par l'UNICEF et les ONG partenaires dans la remise en état des équipements d'alimentation en eau, d'hygiène et d'assainissement (WASH) dans les établissements de santé communautaires.

Accès à l'éducation : l'objectif est de soutenir les jeunes essentiellement autour des initiatives des écoles. Il s'agit notamment de : (i) la réhabilitation des écoles maternelles, primaires et secondaires ; (ii) la fourniture de matériel didactique ; (iii) la promotion des cantines scolaires ; (iv) la promotion de l'éducation des enfants, notamment des filles; (v) des campagnes de sensibilisation sur la maladie à virus Ebola. A cette fin, des partenariats et la coordination seront encouragés avec l'UNICEF, le PAM et les ONG spécialisées, à l'appui des initiatives pertinentes en cours.

Accès aux soins de santé : le produit contribuera financièrement à (i) la restauration des structures de santé primaires et secondaires à travers la réhabilitation et l'équipement des hôpitaux généraux et des centres de santé ; (ii) la promotion de la santé communautaire, et en amont, (iii) la lutte contre d'autres maladies transmissibles (VIH/SIDA, paludisme et tuberculose). Cette composante sera mise en œuvre en partenariat avec l'OMS, l'ONUSIDA, l'UNICEF, l'UNFPA, en appui aux plans et stratégies de relèvement post-Ebola adoptés par les gouvernements.

Il est à noter que l'approche de la promotion du *développement économique local* vise à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des populations touchées dans les zones

rurales. Ce sera une contribution importante pour les régions transfrontalières en termes de relance économique, de réduction de la pauvreté et de consolidation de la paix à court, moyen et long terme.

Cependant, pour ce faire, le projet devrait adopter une approche stratégique qui inclut un soutien (humain – en termes de personnel et de compétences, financier, physique, social et politique) aux niveaux national, régional et sectoriel. **L'approche à trois volets** adoptée dans le cadre de la Politique des Nations Unies pour la création d'emplois, de revenus et la réintégration en situations post-conflit qui, dans le contexte des pays touchés par l'épidémie d'Ebola, sera pertinente et peut être articulée comme suit :

- **Volet A : Stabilisation de la génération de revenus et les emplois d'urgence** pour le relèvement économique local grâce à des services d'aide au développement des entreprises, l'accès au financement, la création de microcrédits et le développement des capacités, le renforcement des partenariats et des capacités créées par les interventions existantes ;
- **Volet B : Relèvement économique local pour les possibilités d'emploi et de réinsertion.** Promouvoir les incitations à la création d'emplois durables par le développement des capacités institutionnelles aux niveaux national et local et de mécanismes d'exécution, en s'appuyant sur les plans nationaux de relèvement après Ebola et les politiques d'emploi.
- **Volet C : Création d'emplois durables et travail décent.** Sur ce point, des activités de réhabilitation des routes d'accès rurales et agricoles, de petits ponts (et d'autres petites infrastructures) pourraient être envisagées. Ces interventions seront réalisées grâce à des mécanismes de financement sous forme de distribution d'aide alimentaire et d'argent dans le cadre de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), et par le biais de petites subventions ou la facilitation de l'accès aux systèmes de microcrédit.

L'approche proposée concernant le développement économique dans les zones transfrontalières vise à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des populations touchées par Ebola et adopte une stratégie communautaire globale, axée sur le marché et sensible au genre, impliquant des partenariats stratégiques au niveau local et contribuant au renforcement de leurs capacités en qualité de prestataires de services responsables, d'animateurs et d'acteurs de plaidoyer. Elle se fonde sur des éléments traditionnels d'interventions socioéconomiques – faire travailler les gens, injecter de l'argent dans l'économie locale, offrir des possibilités d'emploi alternatives – et présente des dimensions innovantes : améliore la cohésion sociale en encourageant les membres de la communauté à organiser et à réaliser collectivement des activités économiques (cohésion horizontale) et à engager d'autres acteurs (cohésion verticale) dans des coentreprises économiques basées sur l'investissement extérieur et le partage des risques. Cette approche permettra donc de promouvoir l'intégration, l'appropriation et la durabilité.

La politique de l'ONU recommande que les activités dans chacun de ces volets soient menées simultanément avec des degrés d'intensité et de durée variables, en fonction des circonstances et des contextes locaux.

Produit 5 : La cohésion sociale, le dialogue et la consolidation de la paix dans les zones transfrontalières sont encouragés.

Ce produit vise à rapprocher les citoyens et les communautés par-delà les frontières grâce à la mobilisation socioculturelle en vue de répondre à leurs demandes, afin de faciliter la

compréhension mutuelle, la cohésion sociale et la recherche de solutions efficaces aux conflits. Les communautés frontalières seront encouragées à organiser des événements socioculturels transfrontaliers et d'autres activités transfrontalières pour favoriser la cohésion sociale et la cohabitation et à participer ensemble à des initiatives de relèvement post-Ebola.

Toujours, dans le cadre de ce produit, les communautés frontalières vont renforcer les mécanismes existants de médiation et de résolution des conflits, en s'appuyant sur les pratiques traditionnelles, ou mettront en place de nouveaux mécanismes pour répondre aux besoins locaux. Les Organisations de la société civile (OSC), les organisations communautaires (OC) et les unités mixtes transfrontalières (JCBU) civiles verront leurs capacités renforcées pour mieux gérer les infrastructures locales de paix existantes et développer des outils, ainsi que des mécanismes d'alerte et d'intervention rapide au service de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix. Ce produit soutiendra également les campagnes de sensibilisation et d'éducation à la paix au niveau local.

En mettant en exergue le rôle crucial des femmes et des jeunes dans la consolidation et le maintien de la paix et de la sécurité ⁷, ce produit permettra de renforcer la capacité des femmes et des jeunes à assumer des rôles de leadership dans les initiatives de prévention des conflits et de consolidation de la paix au sein de leurs communautés et au-delà.

Par ailleurs, le projet mettra l'accent sur l'accompagnement des conseils de surveillance communautaires basés dans les villages (par exemple en Guinée, le long de la frontière, aux principaux points d'entrée de Forecariah et de Guinée forestière) pour assurer une bonne coordination entre les groupes volontaires communautaires, les différentes unités mixtes transfrontalières et les acteurs gouvernementaux.

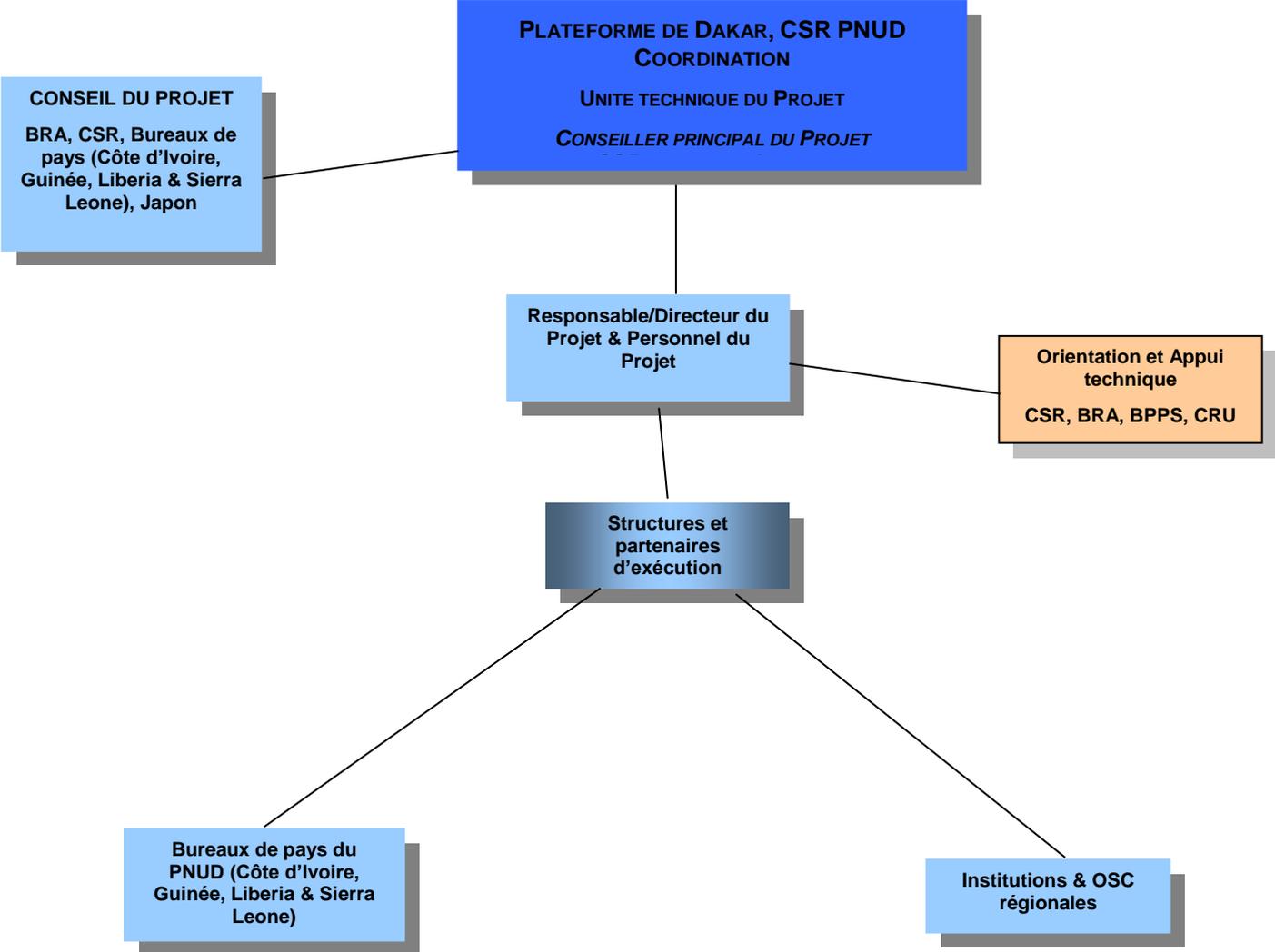
Produit 6 : Gestion du Programme/Appui au Programme

La gestion de ce projet régional sera sous la supervision générale du Coordonnateur de la Plateforme de Dakar, Centre de services régional, et la supervision directe du Conseiller principal du programme au CSR. L'Unité technique du projet (PTU) sera composée d'un Responsable/Directeur de projet et d'un Assistant de programme basé à la Plateforme de Dakar du Centre de services régional du PNUD. L'Unité technique du projet s'appuiera sur l'expertise technique et les conseils du personnel du Centre de services régional du PNUD pour l'Afrique. Des consultants à court terme seront également recrutés pendant la mise en œuvre du projet régional pour travailler sur certains aspects régionaux de l'appui et de l'assistance aux institutions régionales et aux bureaux de pays.

⁷ Cf UNSCR2250 (2015) sur Jeunes, Paix et Sécurité.

TROISIEME PARTIE : UNITE DE GESTION ET DE COORDINATION

3.1. Unité de Coordination du Projet



IV. CADRE DE RESULTATS ET RESSOURCES (MARS 2016 – MARS 2017)

<p>Résultat visé comme indiqué dans le Plan stratégique du PNUD (PS) 2014-2017 et dans le Cadre de résultats et ressources du Programme mondial :</p> <p>Résultat 6 : Une reprise et un retour rapides aux voies de développement durable sont réalisés dans les situations post-conflit et post-catastrophe</p> <p>Indicateur de résultat 1 : Pourcentage des populations touchées qui satisfont aux critères essentiels pour le redressement économique et social, 6 à 18 mois après une crise (ventilées par sexe et par âge)</p> <p>Indicateur de résultat 2 : Pourcentage de pays post conflit et post catastrophes disposant de stratégies opérationnelles pour traiter les causes ou les déclencheurs de crises.</p>				
<p>Produits</p> <p>Produit 6.1 : De la phase humanitaire après la crise, une relance économique génère des emplois et d'autres moyens de subsistance durables au plan environnemental pour les hommes et les femmes touchés par la crise.</p> <p>Produit 6.2 : Les autorités / institutions nationales et locales sont habilitées à mener l'engagement communautaire, la planification, la coordination, l'exécution et le suivi des efforts de redressement rapide</p>				
<p>Indicateurs de produits applicables :</p> <p>Indicateur de produit 6.1.1: De nombreux hommes et femmes bénéficiant d'emplois d'urgence et d'autres moyens d'existence diversifiés dans les six à dix-huit mois qui suivent une crise, ventilés par groupes vulnérables.</p> <p>Indicateur de produit 6.1.2: Pourcentage de pays touchés par la crise et où les repères critiques (.) sont identifiés et des actions entreprises pour la relance économique locale, six à dix-huit mois après la crise</p> <p>Indicateur de produit 6.2.1: Pourcentage des autorités nationales et infranationales dans les pays touchés par la crise disposant de ressources matérielles et humaines dans les dix-huit mois, pour diriger la conception et la mise en œuvre des premières activités de relèvement.</p>				
<p>Stratégie de partenariat : Ce projet respectera les engagements de l'ONU envers les gouvernements touchés par Ebola et les institutions régionales africaines et structures spécialisées, pour diriger le soutien et le plan de relèvement après l'Ebola de la communauté internationale, et sera le principal instrument du PNUD pour mobiliser des ressources et respecter son engagement à diriger le système des Nations Unies tout au long de la phase de relèvement après l'Ebola, conformément à la lettre du SG. Le projet travaillera avec les gouvernements, la société civile, les organisations communautaires de base, le secteur privé et les institutions régionales et sous régionales et assurer le développement des capacités, la coordination et la cohérence de la stratégie de relèvement après l'Ebola du PNUD aux niveaux mondial, régional et national, avec un accent particulier sur les zones frontalières et transfrontalières.</p>				
<p>Titre et Identification du Projet (ATLAS Award ID) : <i>A déterminer</i></p>				
PRODUITS ATTENDUS	CIBLES DE PRODUIT ANNUEL	ACTIVITES PLANIFIEES	PARTIES RESPONSABLES & PARTENAIRES D'EXECUTION	BUDGET en (USD)

Produit 1 : Capacités opérationnelles renforcées des institutions régionales				
Indicateur 1.1: Nombre de réunions de coordination ; amélioration des rapports des unités de gestion Référence : 0	Réunions de coordination trimestrielles ; rapports de formation en suivi et évaluation dans les institutions	Activité 1.1: Renforcement des systèmes de gestion et réunions de coordination entre les institutions <i>Lieux de l'Activité : Bobo Dioulasso (Burkina Faso) et Accra (Ghana)</i>	PNUD, institutions régionales (OOAS/CEDEAO), NMIMR	151 000
Indicateur 1.2: Nombre de membres du personnel des institutions régionales et des pays formés en gestion de l'information ; Référence : 0	Formation de 50 personnes aux niveaux nationale et régional en système de gestion de l'information ;	Activité 1.2: Renforcement des capacités des institutions régionales et des pays en suivi des réponses, gestion de l'information, y compris les SIG et la conservation de la base de données sur les experts <i>Lieu de l'Activité : Accra (Ghana) - Kofi Annan Center</i>	PNUD, institutions régionales (OOAS/CEDEAO), NMIMR	400 000
Indicateur 1.3: Nombre de systèmes de base de données mis en place sur des experts pouvant être déployés dans la lutte contre la Maladie à virus Ebola (MVE) Référence : 0	15 pays de la Région de la CEDEAO	Activité 1.3: Appuyer les pays dans l'élaboration de matériel didactique et dans les campagnes de sensibilisation à la MVE et à d'autres interventions sanitaires d'urgence dans les communautés <i>Lieux de l'Activité : 15 pays de la CEDEAO</i>	PNUD, institutions régionales (OOAS/CEDEAO), NMIMR	299 000
Indicateur 1.4: Nombre de pays appuyés pour développer du matériel de sensibilisation et s'engager dans des campagnes médiatiques ; Nombre de réunions du réseau régional Référence : 0	Réunions trimestrielles sur le réseau	Activité 1.4: Développement de réseaux régionaux et de plateformes de plaidoyers, échange de meilleures pratiques dans le cadre du CDC Regional <i>Lieu de l'Activité : Abuja</i>	Instituts nationaux de coordination de la surveillance épidémiologique, institutions régionales (OOAS/CEDEAO), NMIMR	200 000
Total partiel – Produit 1 :				1 050 000
Produit 2 : Renforcement des politiques, mécanismes et systèmes d'alerte précoce				
Indicateur 2.1: Nombre d'outils pour la cartographie de la vulnérabilité disponibles Référence : 0	Disponibilité des outils validés pour la cartographie	Activité 2.1 : Développer des outils pour la cartographie de la vulnérabilité dans les pays, y compris les zones transfrontalières <i>Lieu de l'Activité : Pays UFM</i>	Institutions régionales (OOAS/CEDEAO), NMIMR	147 000
Indicateur 2.2 : Nombre d'unités de coordination transfrontières appuyées Référence : 0	Soutien à 10 districts transfrontières	Activité 2.2 : Appui aux activités de surveillance transfrontalière de la maladie <i>Lieux de l'Activité : Districts</i>	Institutions régionales (OOAS/CEDEAO), NMIMR	175 000

		<i>transfrontières en (Côte d'Ivoire, Guinée, Sierra Leone et Liberia)</i>		
Indicateur 2.3 : Nombre d'équipes formées pouvant être déployées rapidement Référence : 0	Formation d'équipes pouvant être déployées rapidement dans 6 pays – 4 pays de l'UFM et 2 autres pays	Activité 2.3 : Formation d'équipes multidisciplinaires nationales pouvant être déployées rapidement <i>Lieu de l'Activité</i> : Abidjan (Côte d'Ivoire)	Institutions régionales (OOAS/CEDEAO), NMIMR, Ministères de la Santé	150 000
Indicateur 2.4 : Nombre de pays soutenus avec de l'équipement et de la logistique Référence : 0	Six pays ayant bénéficié de soutien	Activité 2.4 : Fournir un appui logistique et matériel aux points d'entrée, aux structures de santé et aux laboratoires dans six pays <i>Lieux de l'Activité</i> : Guinée, Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone, Burkina Faso et Ghana	Institutions régionales (OOAS/CEDEAO), Services d'immigration, laboratoires, NMIMR	173 000
Total partiel – Produit 2 :				645 000
TOTAL PRODUITS 1 + 2 :				1 695 000
Produit 3 : Renforcement de la Gouvernance locale dans les zones transfrontalières				
COTE D'IVOIRE				
Indicateur 3.1 : Nombre de postes frontière et de contrôle sanitaire appuyés Référence : 2	Cibles : 4	Activité 3.1 : Pré-positionnement d'Équipement de protection individuelle (EPI) et déploiement et formation de personnel de santé et de force de sécurité aux postes de contrôle <i>Lieux de l'Activité</i> : (Départements de Danané et de Touba)	Institut national de Santé publique (Ministère de la Santé) Ministère de la Sécurité et de la Défense PNUD Côte d'Ivoire Communautés locales MVE	50 000
Indicateur 3.2 : Nombre d'équipes de surveillance communautaire dans les zones transfrontalières appuyées Référence : 0	Cibles : 20	Activité 3.2 : Appui à l'évaluation, à la formation et à l'équipement des équipes de contrôle sanitaire dans les communautés transfrontalières <i>Lieux de l'Activité</i> : (Départements de Guiglo, Biankouma, Danané et Touba)	Institut national de Santé publique (Ministère de la Santé) Département régional du Ministère de l'Éducation PNUD Côte d'Ivoire Communautés locales MVE	100 000
Total partiel Produit 3 – Côte d'Ivoire :				150 000
GUINEE				
Indicateur 3.1 : Nombre d'infrastructures décentralisées réhabilitées Référence : 0	Cibles : 10	Activité 3.1 . Réhabilitation de 10 structures locales identifiées comme faibles pendant la crise MVE pour renforcer la présence et l'efficacité du gouvernement. Les travaux seront	Ministère de l'Action sociale Ministère de la Santé Structures d'alerte rapide PNUD Guinée	100 000

<p>Références : Il n'existe pas de processus et de systèmes structurés pour l'engagement transfrontalier entre les titulaires de charge publique et les citoyens</p> <p>Indicateur 3.2a : Projet de cadre opérationnel (structures, procédures et processus validés)</p> <p>Indicateur 3.2b : Publication et distribution de documents de gouvernance locale simplifiés aux principaux acteurs/parties prenantes.</p> <p>Références : La variation dans les systèmes opérationnels et l'absence de directives documentées sur les systèmes opérationnels existants, créent des contraintes et des inconvénients évitables pour les citoyens</p> <p>Indicateur 3.3a : Nombre d'autorités locales et de groupes de citoyens formés aux systèmes opérationnels</p> <p>Indicateur 3.3b : Au moins sur le comté frontalier utilisant les compétences acquises</p> <p>Références : Aucun mécanisme ou procédure n'est mis en place pour la gouvernance transfrontalière.</p> <p>Indicateur 3.4a : Nombre de séances d'éducation civique réalisées</p> <p>Indicateur 3.4b : Nombre d'engagements d'établissement de rapports périodiques entre les citoyens et les autorités locales / Rapports</p> <p>Références : La capacité limitée des citoyens à demander des comptes aux détenteurs d'obligations contribue à assurer une gouvernance efficace, en particulier une gouvernance transfrontalière</p> <p>Indicateur 3.5 : Nombre de séances d'éducation civique menées sur des sujets / rapports pertinents.</p> <p>Indicateur 3.5b : Nombre d'engagements d'établissement de rapports périodiques</p>	<p>Cibles 3.3: Renforcement des compétences et connaissances des autorités locales et du personnel clé dans les systèmes de gouvernance de la frontière afin de garantir une gouvernance efficace, la paix et le développement</p> <p>Cibles 3.4: Amélioration des connaissances des citoyens sur les rôles et responsabilités de tous les acteurs / intervenants dans le système de gouvernance transfrontalière.</p> <p>Cibles 3.5: Intérêt des citoyens dans le résultat des activités de développement stimulées par leur participation au S & E.</p>	<p>systèmes opérationnels – structures, procédures et processus.</p> <p>Activité 3.3: Formation des autorités locales / personnel clé dans le domaine de l'analyse de situation, des systèmes opérationnels rationalisés – structures et processus (combinés avec d'autres thèmes de formation), dans <i>les lieux de l'activité</i> : Grand Cape Mount, Lofa, Nimba et Grand Gedeh.</p> <p>Activité 3.4: L'éducation publique / civique sur les rôles et les responsabilités de tous les acteurs clés de la gouvernance. <i>Lieux de l'Activité</i> : Grand Cape Mount, Lofa, Nimba et Grand Gedeh.</p> <p>Activité 3.5: S&E participatif, échange d'information et engagement public des détenteurs d'obligations <i>Lieux de l'Activité</i> : Grand Cape Mount, Lofa, Nimba et Grand Gedeh</p>	<p>l'Intérieur (MIA) / Autorités locales</p> <p>PNUD Liberia /Ministère de l'Intérieur (MIA) / Autorités locales</p> <p>PNUD Liberia /Ministère de l'Intérieur (MIA) / Autorités locales</p> <p>PNUD Liberia /Ministère de l'Intérieur (MIA) / Autorités locales</p> <p>PNUD Liberia /Ministère de l'Intérieur (MIA) / Autorités locales</p>	<p>60 000</p> <p>103 000</p> <p>50 000</p>
--	--	--	--	--

entre les citoyens et les autorités locales / Rapports Références : Faibles systèmes et capacités pour le S&E participatif				
Total partiel Produit 3 – Libéria :				263 000
SIERRA LEONE⁸				
<p>Indicateur 3.1: Nombre de rapports de cartographie indiquant les infrastructures communautaires disponibles Référence : 0</p> <p>Indicateur 3.2: Nombre de rapports d'évaluation avec les principales conclusions et recommandations sur les interventions prioritaires Référence : 0</p> <p>Indicateur 3.3a : Nombre de processus participatifs de communautés / parties prenantes convoqués</p> <p>Indicateur 3.3b : Nombre de plans de santé et / ou d'éducation élaborés par les autorités locales à travers les processus participatifs Référence : 0</p> <p>Indicateur 3.4: Nombre d'interventions / projets mis en œuvre dans les zones frontalières cibles pour améliorer les infrastructures sanitaires et / ou de l'éducation, conformément aux plans élaborés Référence : 0</p> <p>Indicateur 3.5: Nombre d'équipes d'intervention communautaires dans les communautés transfrontalières mises en place, avec des mandats bien définis et</p>	<p>Cibles : 3 rapports de cartographie complétés (un par communauté transfrontalière)</p> <p>Cibles : 3 rapports d'évaluation (1 par communauté transfrontalière)</p>	<p>Activité 3.1: Cartographie et / ou collecte de données sur les infrastructures sanitaires et / ou de l'éducation disponibles <i>Lieu de l'Activité : voir page 17 (note de bas de page 8)</i></p> <p>Activité 3.2: Soutenir l'évaluation des infrastructures sanitaires et / ou de l'éducation qui existent dans les communautés transfrontalières <i>Lieu de l'Activité : voir page 17 (note de bas de page 8)</i></p>	<p>Conseils locaux Structures de gouvernance locale existantes Equipes de gestion de la santé de District (DHMTs) PNUD Sierra Leone</p>	72 500
	<p>Cibles : Au moins des processus de consultation d'1 partie prenante sont menés dans chacune des trois communautés transfrontalières sélectionnées</p> <p>Cibles : Elaboration de 3 plans de santé et / ou d'éducation pour compléter les plans de district existants (1 par communauté transfrontalière)</p> <p>Cibles : 3 projets mis en œuvre (au moins 1 projet dans chaque communauté transfrontalière)</p>	<p>Activité 3.3: Faciliter les processus participatifs pour la priorisation des projets d'infrastructures sanitaires et / ou de l'éducation <i>Lieu de l'Activité : voir page 17 (note de bas de page 8)</i></p> <p>Activité 3.4: Elaboration de plans de santé et / ou de l'éducation par le biais de consultations participatives, conformément aux plans de développement de district <i>Lieu de l'Activité : voir page 17 (note de bas de page 8)</i></p> <p>Activité 3.5: Renforcer les capacités</p>	<p>Conseils locaux Structures de gouvernance locale existantes DHMTs PNUD Sierra Leone</p>	128 000

⁸ La première phase du projet travaillera avec les communautés frontalières éloignées et vulnérable identifiées, avec la Guinée et le Libéria, dans les districts de Kailahun, Kambia et Kono respectivement. Cette intervention aura lieu dans les communautés frontalières prioritaires, dont le choix sera déterminé par l'impact de la MVE sur les soins de santé et les activités économiques/moyens de subsistance, et la capacité et la volonté des communautés à participer et à convenir de principes d'engagement pour garantir un accès équitable, la transparence et l'inclusivité. Afin d'adopter une approche plus globale et holistique au développement communautaire, en utilisant la réforme du secteur sécuritaire et de la santé comme points d'entrée, la priorité sera accordée à des communautés choisies au sein des chefferies qui sont incluses dans la Réforme du Secteur sécuritaire du PNUD (SSR) et les projets axes sur les moyens de subsistance appuyés par le Gouvernement japonais dans les districts de Kambia, Kailahun et Kono respectivement. A Kambia, les chefferies sont Magbema, Samu et GbinleDixing, alors qu'à Kailahun, ce sont KissiTeng, YaweiLuawa et Pajeh West. La détermination des communautés spécifiques sera faite au cours de la phase initiale du Projet. Dans l'attente de financement supplémentaire, la Phase deux du Projet sera prolongée pour assurer une mise en oeuvre dans toutes les communautés transfrontalières.

<p>des processus articulés</p> <p>Référence : 0</p>		<p>des institutions locales pour gérer les travaux d'infrastructure</p> <p><i>Lieu de l'Activité : voir page 17 (note de bas de page 8)</i></p>		
<p>Indicateur 3.6 : Nombre de procédures normalisées d'exploitation (SOP) communautaires pour l'intervention et l'alerte des autorités nationales et de district pour Les cas suspectés de MVE et / ou d'autres maladies transmissibles établies</p> <p>Référence : 0</p> <p>Indicateur 3.7 : Nombre de directives pour l'identification de MVE et / ou d'autres maladies transmissibles communes établies</p> <p>Référence : 0</p> <p>Indicateur 3.8 : Pourcentage de cas suspectés de MVE et / ou d'autres maladies transmissibles qui répondent aux critères établis et sont référées aux autorités nationales et de district appropriées, conformément aux SOP développées</p>	<p>Cibles : Mise en place de 3 équipes d'intervention communautaires (1 dans chaque communauté transfrontalière)</p> <p>Cibles : 3 lignes directrices communautaires élaborées et exécutées dans chacune des communautés transfrontalières sélectionnées</p> <p>Cibles : 3 SOP standardisées développées pour les communautés transfrontalières sélectionnées</p> <p>Cibles : 70% des cas suspectés répondent aux critères définis</p>	<p>Activité 3.6 : Mettre en place et / ou renforcer les équipes d'intervention communautaires existantes, en partenariat avec les autorités locales, les travailleurs sociaux et leurs équipes de gestion de la santé de santé de district respectifs (DHMTs) et le personnel de santé</p> <p><i>Lieu de l'Activité : voir page 17 (note de bas de page 8)</i></p> <p>Activité 3.7 : Elaborer des critères et des processus pour identifier les cas suspectés de MVE / autres maladies transmissibles, conformément aux directives nationales et IDSR</p> <p><i>Lieu de l'Activité : voir page 17 (note de bas de page 8)</i></p> <p>Activité 3.8 : Développer des SOP et des mécanismes pour répondre aux cas suspectés e MVE / maladies transmissibles au niveau communautaire, avec des liens clairs aux niveaux national et de district</p> <p><i>Lieu de l'Activité : voir page 17 (note de bas de page 8)</i></p>	<p>Conseils locaux Structures de gouvernance locale existantes, DHMTs Les autorités de police communautaires compétentes PNUD Sierra Leone</p>	<p>94 500</p>

		<i>Lieux de l'Activité : (Préfectures : Lola, N'zerekore, Yomou, Macenta, Gueckedou, Faranah, Kindia, Forécariah, Coyah, Dubreka, Conakry, Boffa)</i>		
Total partiel Produit 4 – Guinée :				190000
LIBERIA				
<p>Indicateur 4.1a : Rapports de formation indiquant le nombre d'autorités locales formées</p> <p>Indicateur 4.1b : Nombre d'interventions LED initiées par des autorités locales formées</p> <p>Références : Connaissances et compétences limitées en planification de développement économique au niveau local.</p> <p>Indicateur 4.2a : Registre des partenaires et acteurs en réseau pour l'économie locale et le développement de moyens de subsistance.</p> <p>Indicateur 4.2b : Rapport sur les services et le soutien fournis par les organisations en réseau aux bénéficiaires.</p> <p>Références : Peu de cohésion entre l'offre et la demande de biens et services entre les producteurs et les consommateurs à tous les niveaux.</p> <p>Indicateur 4.3a : Rapports de formation et nombre de personnes formées</p> <p>Indicateur 4.3b : Nombre de personnes formées aux affaires et appliquant les connaissances et compétences acquises.</p> <p>Références : Absence de diversification des marchés. Il faut une diversification de l'économie avec des aptitudes professionnelles appropriées, pour stimuler la création de richesse et le développement économique local.</p>	<p>Cibles : Renforcement des connaissances locales et des parties prenantes nationales LED.</p> <p>Cibles : Création d'espace pour les entités commerciales et les bénéficiaires pour échanger dans leurs intérêts mutuels.</p> <p>Cibles : Former 600 personnes environ, dont au moins 40% de femmes dans divers domaines de compétence professionnelle.</p> <p>Cibles : 200 bénéficiaires, dont au moins 30% de femmes</p> <p>Cibles : Au moins trois foires commerciales transfrontalières ont été organisées en collaboration avec les homologues Ivoiriens.</p>	<p>Activité 4.1: Formation des autorités locales aux stratégies et concepts de développement économique local (Combinée à d'autres thèmes de formation) dans les <i>Lieux de l'Activité : Grand Cape Mount, Lofa, Nimba et Grand Gedeh.</i></p> <p>Activité 4.2: Identification des principaux partenaires/acteurs/opportunités économiques et développement de réseaux et de synergies dans le pays et dans la région de l'UFM.</p> <p>Activité 4.3: Formation professionnelle et de base axée sur des compétences en gestion des affaires à l'intention de 600 bénéficiaires dans des pays cibles – <i>Lieux de l'Activité : Grand Cape Mount, Lofa, Nimba et Grand Gedeh</i></p>	<p>PNUD/FENU/ Autorités locales</p> <p>PNUD/FENU/ Autorités locales</p> <p>PNUD/FENU/ Autorités locales</p> <p>PNUD/FENU/ Autorités locales</p>	<p>30 000</p> <p>42 000</p> <p>50250</p>
Total partiel Produit 4 – Libéria :				122 000

SIERRA LEONE

<p>Indicateur 4.1: Nombre de personnes utilisant les conclusions de l'analyse du marché sur les possibilités professionnelles et entrepreneuriales et les domaines de croissance et le commerce transfrontalier Référence : 0</p> <p>Indicateur 4.2: Pourcentage de nouvelles possibilités de moyens de subsistance dans des domaines professionnels et d'entrepreneuriat identifiés/recommandés dans l'analyse de marché (ventilés par sexe) Référence : 0</p> <p>Indicateur 4.3a : Nombre réunions publiques locales et de vulgarisation communautaire organisées</p> <p>Indicateur 4.3b : Nombre de plans d'activités élaborés par les producteurs locaux</p>	<p>Cibles : 1 analyse de marché couvrant des districts sélectionnés</p> <p>Cibles : 30% de nouvelles opportunités professionnelles et/ou d'entreprise dans les domaines identifiés /recommandés dans l'analyse de marché</p>	<p>Activité 4.1: Appuyer l'analyse de marché communautaire, notamment la cartographie des possibilités commerciales/du marché existantes, reliant les producteurs/fournisseurs aux marchés existants et/ou nouveaux <i>Lieux de l'Activité : voir page 17 (note de bas de page 8)</i></p> <p>Activité 4.2: Diffusion de l'analyse de marché aux communautés locales et faciliter la discussion sur les domaines éventuels de développement d'entreprise <i>Lieux de l'Activité : voir page 17 (note de bas de page 8)</i></p>	<p>PNUD Sierra Leone</p>	<p>35 000</p>
<p>Indicateur 4.4: Nombre d'emplois/d'opportunités de subsistances créés</p> <p>Indicateur 4.5: Nombre de jours-personnes d'emplois générés grâce à des initiatives « Argent contre travail ». Référence : 0</p> <p>Indicateur 4.5a : Nombre de personnes ayant accès à des services financiers, y compris les microcrédits, les subventions, l'épargne, etc.</p> <p>Indicateur 4.5b : Nombre d'entreprises capables d'accéder avec succès à des microcrédits / subventions pour le développement des entreprises Référence : 0</p> <p>Indicateur 4.6: Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux services de santé et/ou éducatifs Référence : 0</p>	<p>Cibles : 9 plans d'activités développés (3 par communauté transfrontalière)</p> <p>Cibles : 90 opportunités d'emplois/de moyens de subsistance (30 par communauté transfrontalière)</p> <p>Cibles : 100 par-jours d'emploi créé</p>	<p>Activité 4.3: Renforcer la capacité des producteurs locaux (planification, développement de plans d'activités, chaînes de valeur, production, etc.) <i>Lieux de l'Activité : voir page 17</i></p> <p>Activité 4.4: Appuyer le relèvement économique immédiat pour les communautés ciblées grâce au système argent contre travail sur les travaux d'infrastructure WASH / Education / Santé, conformément aux plans locaux développés et aux plans de développement de district existants <i>Lieux de l'Activité : voir page 17</i></p>	<p>Conseils locaux Structures de gouvernance locale existantes ONG PNUD Sierra Leone</p>	<p>70 000</p>
<p>Indicateur 4.6: Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux services de santé et/ou éducatifs Référence : 0</p>	<p>Cibles : 500 personnes ayant accès à des services financiers</p> <p>Cibles : 3 entreprises (1 par</p>	<p>Activité 4.5: Appuyer les interventions du FENU pour l'inclusion financière, notamment l'accès aux services</p>	<p>Institutions bancaires et de micro-finance FENU</p>	<p>15 000</p>

<p>Indicateur 4.7: Nombre d'équipes de suivi communautaire mises en place Référence : 0</p> <p>Indicateur 4.8: Nombre de politiques élaborées pour appuyer le développement communautaire Référence : 0</p>	communauté transfrontalière) ont pu obtenir des microcrédits/subventions	consultatifs financiers et de planification (institutions financières formelles, <i>mobile money</i> , etc.) Lié aux programme de redressement et de développement de PME du PNUD <i>Lieux de l'Activité : voir page 17</i>	PNUD Sierra Leone	
	<p>Cibles : 1 000 personnes ayant accès à des infrastructures de santé/WASH/éducation améliorées</p> <p>Cibles : Mise en place de 3 équipes de suivi communautaire (1 par communauté transfrontalière)</p>	<p>Activité 4.6: Exécution de projets d'infrastructure de Santé/WASH/éducation <i>Lieu de l'Activité : voir page 17</i></p> <p>Activité 4.7: Appuyer le suivi communautaire de l'exécution des travaux d'infrastructure <i>Lieu de l'Activité : voir page 17</i></p>	Conseils locaux Structures de gouvernance locale existantes DHMT PNUD Sierra Leone	72 000
	Cibles : 1	<p>Activité 4.8: Appuyer l'élaboration de politiques de développement communautaire qui favorisent la croissance durable <i>Lieu de l'Activité : voir page 17</i></p>	PNUD Sierra Leone Conseils locaux Structures de gouvernance locale existantes	13 000
Total partiel Produit – Sierra Leone :				205 000
				TOTAL PRODUIT 4 : 747 000
Produit 5 : La cohésion sociale, le dialogue et la consolidation de la paix dans les zones transfrontalières sont encouragés.				
COTE D'IVOIRE				
<p>Indicateur 5.1 : Nombre d'activités entreprises de sensibilisation des communautés à la paix et au développement Référence : 0</p> <p>Indicateur 5.2: Nombre d'évènements socioculturels transfrontaliers organisés</p>	Cibles : 5	<p>Activité 5.1 : Sensibilisation communautaire à la cohabitation pacifique et aux techniques d'engagement communautaire (Combinée à d'autres activités d'engagement communautaire) <i>Lieux de l'Activité : Départements de Guiglo, Biankouma, Danané et Touba</i></p>	PNUD, Organisations communautaires, OSC / Programme national de cohésion sociale	30000
	Cibles : 10			40 000

ainsi l'insécurité et l'instabilité. Cette situation est assez commune et les besoins doivent être pris en charge.		Lieux de l'Activité : <i>Grand Cape Mount, Lofa, Nimba et Grand Gedeh</i>		
Total partiel Produit 5 – Libéria :				115 000
TOTAL PRODUIT 5 :				265 000
Produit 6 : Gestion du Programme/Appui au Programme				
Unité Technique du Projet (PTU) x 1 Indicateurs : 1 Responsable / Gestionnaire de Projet recruté 1 Adjoint au Programme recruté Référence : 0 <i>Base à Dakar</i>	Conseiller principal du Programme régional CSR PNUD (Fonds mondial) x 1		CSR/PNUD	0
	Conseiller principal du programme régional CSR PNUD (Fonds mondial) x 1		CSR/PNUD	0
	1 Responsable/Gestionnaire de Projet P3 (FTA) x 12 mois 1 Adjoint au Programme G7 (FTA) x 12 mois		Japon	192 640 49 352
	Coûts de fonctionnement : - Ateliers/Formations - Consultants locaux - Consultants internationaux - Voyages/missions - Communication - Fournitures - S & E - Divers		Japon	279 675
Total partiel – Produit 6 :				521 667
TOTAL (PRODUITS 1 + 2 +3 + 4 + 5 + 6):				4 166 667
GMS (8%)				333 333
TOTAL Budget du Projet (Mars 2016 – Mars 2017)				4 500000

4.1. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (MARS 2016 – MARS 2017)

(Voir Annexe)

N.B. : Les régions et/ou zones d'intervention pour les différents produits et les activités prévues sont reflétées dans le Plan de travail annuel.

V. RESUME DU BUDGET ET DES COMPOSANTES DU PROJET

Produits du Projet	COMPOSANTES DU PROJET	Budget (montant en USD)
Produit 1	Capacités opérationnelles renforcées des institutions régionales	1 050 000
Produit 2	Renforcement des politiques, mécanismes et systèmes d'alerte précoce	645 000
Produit 3	Renforcement de la Gouvernance locale dans les zones transfrontalières	938 000
Produit 4	Renforcement des capacités des autorités locales, des communautés et de la société civile pour les opportunités économiques et la promotion du développement local dans les zones transfrontalières	747 000
Produit 5	La cohésion sociale, le dialogue et la consolidation de la paix dans les zones transfrontalières sont encouragés.	265 000
Produit 6	Gestion et coordination du Projet	521 667
	<i>GMS (8%)</i>	333 333
TOTAL Budget du Projet (Mars 2016 – Mars 2017)		4 500000

VI. MODALITES DE GESTION

6.1. Modalité d'exécution

- Le mandat spécifique du PNUD, au carrefour de la gouvernance, de la reprise économique et du renforcement des capacités, permet une approche de développement intégrée et fondée sur des domaines spécifiques. Le projet sera mis en œuvre de manière intégrée et visant à renforcer mutuellement l'impact considérable sur les bénéficiaires.
- Le PNUD établira une structure de gestion du projet au sein du Centre de service régional (CSR) – Bureau de liaison de Dakar – sous la supervision générale du Coordonnateur de la Plateforme du CSR et la supervision directe du Conseiller principal des programmes du CSR qui coordonnera et assurera la surveillance stratégique et les directives de mise en œuvre du projet avec l'appui technique quotidien du Responsable de projet et d'un Associé de programme.
- Le PNUD se basera sur son réseau de Bureaux pays situés dans les 4 pays respectifs : Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia et Sierra Leone, pour mener des activités transfrontalières au niveau national pour les composantes/produits 3, 4 et 5.
- Les composantes régionales (produit 1 et 2) seront mises en œuvre par le CSR en collaboration et coordination étroites avec les institutions régionales et sous régionales qui sont les partenaires d'exécution du projet.
- La structure de gestion du projet bénéficiera du soutien et des conseils du personnel pertinent du Bureau régional du PNUD pour l'Afrique (BRA), du Centre de service régional d'Addis-Abeba et de son Bureau de liaison de Dakar, de la CRU, du BOM et du FENU dans le cadre de l'unité d'appui mondial.
- Pendant la mise en œuvre du projet, le PNUD consultera et coordonnera avec ses bureaux pays, les homologues des gouvernements, les institutions régionales et autres agences des Nations Unies et les organisations de la société civile et communautaires concernées. La collaboration sera particulièrement importante pour les activités conjointes dans le but d'encourager des approches innovantes des défis et des possibilités dans les zones frontalières des pays affectés par Ebola.
- Ses programmes et ses projets adhérant aux objectifs et aux exigences des Normes environnementales et sociales (NES), notamment en termes de renforcement des capacités de gestion des risques sociaux et environnementaux, le PNUD appuiera ses partenaires et travaillera avec eux pour garantir que les normes d'assurance de la qualité, notamment les NES, soient prises en considération dans la conception des projets nationaux et régionaux pouvant être élaborés par suite de la mise en œuvre de ce projet. Cela sera d'autant plus important que les initiatives régionales envisagées porteront sur les capacités transfrontalières de réponse et d'atténuation de la maladie à virus Ebola, d'approfondissement de l'intégration et de la coopération économiques et de l'instauration d'une résilience aux futures crises sanitaires, économiques, climatiques et autres.
- Le PNUD formalisera le partenariat avec la CEDEAO/OOAS et le Noguchi Memorial Institute for Medical Research (NMIMR) dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet à travers un Protocole d'accord approuvé par le Département juridique du PNUD.
- Le Comité de projet se réunira au début du projet, puis tous les trois ou quatre mois, pour examiner l'état d'avancement, prendre en compte les problèmes identifiés et donner des directives. Des réunions supplémentaires pourront être organisées si nécessaire.

Visibilité

- Le projet promouvra et soutiendra la visibilité du donateur de différentes manières. Le Gouvernement japonais sera invité à co-présider les événements nationaux et régionaux. La visibilité comprendra le marquage de l'équipement et des infrastructures, la reconnaissance du soutien du donateur pour le matériel et tous les produits promotionnels, des visites du donateur sur le terrain, de la documentation et le partage d'expériences de réussites.
- Des communiqués de presse seront publiés en appui à toutes les activités nationales, locales et régionales pertinentes. La stratégie de visibilité comprendra aussi le renforcement des mesures traditionnellement mises en œuvre comme l'utilisation de logos et la publicité sur des sites Web. Elle engagera du personnel japonais et impliquera des ONG japonaises dans la mise en œuvre des activités du projet. Le projet collaborera en outre à la mise en œuvre des activités au niveau des pays avec les projets régionaux de l'APD du Japon existants et mis en œuvre par la JICA et des entreprises japonaises.

Intérêts et solde résiduel

- Les intérêts devraient être traités conformément à l'accord Japon-PNUD sur les Dispositions relatives aux intérêts dérivés du Fonds de partenariat Japon-PNUD. Et donc, « *les procédures de traitement des intérêts et du solde non dépensé sont conformes aux politiques et aux procédures du Fonds de partenariat Japon-PNUD* ».
- Le PNUD soumettra une demande écrite au Gouvernement du Japon pour recueillir une approbation préalable au cas où (1) une extension du projet serait nécessaire et/ou (2) un redéploiement des fonds entre les composantes budgétaires approuvées du projet serait nécessaire, en cas d'augmentation ou de diminution de 20 %. En cas de solde des fonds à la fin du projet, le PNUD consultera le Gouvernement du Japon pour son utilisation.

6.2. RAPPORTS, CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Conformément aux politiques et procédures de programmation énoncées dans le Guide d'utilisateur du PNUD, le projet sera suivi de la manière suivante :

Rapports

- Le PNUD soumettra un rapport trimestriel consolidé ou un rapport à mi-parcours sur l'état d'avancement, un rapport final (comprenant un rapport financier). Les rapports seront préparés d'une manière correspondant à l'activité et aux lignes budgétaires contenues dans le RRF et le Plan de travail annuel (sur la base d'indicateurs spécifiques et de cibles mesurables).

Suivi

- Mise à jour régulière des indicateurs, au moins une fois par mois, et discussions quantitatives régulières sur les problèmes et les risques rencontrés, au moins une fois par mois.
- Tous les trimestres, soumissions aux donateurs suivant les besoins et évaluation de la qualité (initialement incluse dans l'analyse du début du projet) à des fins d'assurance qualité et de rapports au Conseil du projet du PNUD. Le suivi portera sur les indicateurs, le budget et les décaissements, les risques et les problèmes et sur l'analyse des besoins éventuels de changement de l'approche des prestations pendant la dynamique de la situation sur le terrain. Sur la base de ces informations

enregistrées dans Atlas, des Rapports d'avancement du projet (PPR) seront soumis par le Directeur du projet au Comité de projet à travers l'Assurance du projet suivant le format de rapport standard disponible dans l'*Executive Snapshot*.

- Un Plan de calendrier de contrôle sera activé dans Atlas et mis à jour pour assurer la traçabilité des actions/événements de gestion clés.
- Sur la base de l'analyse initiale des risques, un journal des risques sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour après avoir revu l'environnement externe pouvant affecter la mise en œuvre du projet.
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par l'Agent/Directeur de projet pour faciliter la traçabilité et la résolution des problèmes éventuels ou les demandes de changement.

Fin de la revue du projet et planification de la transition

Une évaluation externe du projet sera effectuée dans chaque pays et contribuera aux informations devant aider à l'élaboration d'une transition spécifique et d'une stratégie de sortie de ce projet à l'intention des agendas de reprise et de développement.

Enseignements retenus

Un journal des enseignements retenus du projet sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'adaptation et l'apprentissage constants au sein de l'organisation et faciliter la préparation d'un Rapport sur les enseignements retenus à la fin du projet.

6.3. CONTEXTE JURIDIQUE

Ce projet s'inscrit dans un cadre programmatique global dans lequel plusieurs activités associées distinctes au niveau des pays seront mises en œuvre. Quand des services d'assistance et d'appui sont dispensés à partir de ce projet à des activités associées au niveau des pays, ce document sera l'instrument du « Document de projet » auquel il est fait référence dans : (i) les SBAA signés respectifs des pays spécifiques ou (ii) dans les [Supplemental Provisions](#) (Dispositions complémentaires) attachées au Document du projet dans les cas où le pays récipiendaire n'a pas signé un SBAA avec le PNUD, en pièce jointe et en faisant partie intégrante.

Ce projet sera mis en œuvre par le PNUD, conformément à son règlement financier, ses règles, pratiques et procédures.

Pour assurer sa responsabilité de la sûreté et de la sécurité de son personnel et de ses biens, le PNUD : (a) mettra en place un plan de sécurité approprié et le maintiendra en tenant compte de la situation sécuritaire dans le pays où le projet est exécuté, (b) assumera tous les risques et toutes les responsabilités liés à la sécurité du PNUD et la pleine mise en œuvre du plan de sécurité.

Le PNUD déploiera tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun des fonds du PNUD reçus en vertu du Document du projet ne soit utilisé pour apporter un soutien à des individus ou à des entités associés au terrorisme et que les bénéficiaires de montants fournis par le PNUD aux termes des présentes ne figurent pas sur la liste conservée par le Comité du Conseil de Sécurité créé en vertu de la Résolution 1267 (1999).

Cette liste est consultable sur <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les sous-contrats ou tous les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de projet.